

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie

Madame Régine BORNEMANN faisant valoir ses droits à la retraite début 2024, une nouvelle secrétaire partageant son temps de travail sur 2 communes a été recrutée depuis le 1er novembre 2023. Elle est actuellement en doublon pour parfaire sa formation et sera opérationnelle dès janvier 2024.

Il s'agit de **Madame Christelle TASOLUK** résidant à Ogy-Montoy-Flanville où elle exerçait la fonction de secrétaire de mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Coincy, les deux premiers mois passés à la mairie de Coincy nous portent à croire qu'elle remplira les tâches qui lui sont confiées.



ATTENTION :

Les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat aux administrés seront les suivants :

lundi : après-midi 16h – 18h30

jeudi : après midi 16h – 18h30

vendredi : matin 9h – 11h30

Cérémonie de remise des drapeaux

La CCHCPP a organisé une cérémonie de remise de drapeaux aux enfants des écoles avec la participation des militaires du 3eme régiment de Hussards.

Cette cérémonie s'est tenue le mercredi 27 septembre à 15 heures dans le jardin du château de Pange en présence du représentant de la préfecture, de l'UNC et des membres du souvenir français, ainsi que des élus de la CCHCPP. Dans ce cadre, notre représentante volontaire pour être le porte-drapeau pour le village de Coincy était Jeanne Nicloux, résidant rue de Colombey et scolarisée à l'école de Ogy-Montoy-Flanville. Nous la remercions pour sa participation et sa gentillesse comme tous les enfants présents, le but de cette manifestation étant de perpétuer un devoir de mémoire et de citoyenneté.

La cérémonie était suivie d'un moment convivial entre les enfants et les divers participants à cette manifestation.

2024 sera l'année de transmission du drapeau de la jeunesse de Coincy à un autre élève. Dès maintenant, vous pouvez proposer votre candidature auprès de l'école ou de la mairie de Coincy

Encore un grand merci à Jeanne Nicloux pour son engagement.



Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy !

Journal communal de Coincy

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy

Le mot du maire

L'année 2023 se termine une fois encore sur de grandes incertitudes, avec de multiples crises dont la guerre en Ukraine qui n'en finit pas, les événements graves se déroulant en Israël avec des conséquences dramatiques pour le peuple Palestinien également, sans oublier les difficultés d'autres régions du monde.

Au quotidien, les informations abondent sur de multiples sujets tels que le défi climatique, les interrogations sur les solutions énergétiques de demain, l'inflation et le pouvoir d'achat pour beaucoup, l'insécurité, et l'énumération des sujets d'actualité n'est pas exhaustive ...

Notre rôle d'élus consiste à gérer la commune au mieux, dans l'intérêt de tous, avec des moyens restreints et grâce à la bonne volonté et à l'engagement du conseil municipal.

Il est utile de rappeler que notre village ne dispose pas de grandes ressources financières ce qui rend la tâche de gestion de la commune d'autant plus difficile. Parallèlement, le travail exigé par les différentes administrations, notamment via la dématérialisation, et les multiples circulaires et informations diffusées créent une charge de travail de plus en plus pesante.

Sous la bannière de la CCHCPP, sont apparues beaucoup d'obligations d'adaptation en matière d'urbanisme, d'assainissement, déchets et environnement. Des études conséquentes, comme le projet de territoire, le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), à remettre aux services de l'Etat, le ZAENR (Zone d'Accélération d'Energies Renouvelables), nous sont imposées et nécessitent beaucoup de temps et de réflexion. Avec la CCHCPP, il nous faut définir le Schéma Directeur Cyclable dans le cadre du plan de mobilité.

Ainsi, chaque domaine est l'objet d'évolution constante et de remise en cause des acquis comme pour les O.M et l'environnement.

Comme vous le constatez, le travail de gestion d'une commune ne se limite pas au traitement de quelques dossiers complexes mais c'est un ensemble de connaissances techniques, administratives et financières à acquérir au quotidien ce qui contribue à l'intérêt de la fonction.

Être utile à la collectivité, c'est l'engagement de votre conseil municipal.

Je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, de bonnes fêtes de fin d'année.

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Zones d'accélération d'énergies renouvelables
- Point d'apport volontaire
- Transport méridien
- Etat civil
- Randonneurs de Coincy
- Secrétaire de mairie
- Remise des drapeaux
- Coincy Culture Animations Loisirs
- Décorations et cadeaux de Noël
- Ecole Ogy-Montoy-Flanville
- Sécurisation de la traversée du ruisseau

Cérémonie des vœux

Exceptionnellement,
il n'y aura pas de
cérémonie des vœux
du maire en ce début
d'année 2024

ZONES D'ACCELERATION D'ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

Les évolutions réglementaires introduites par la loi de production d'énergies renouvelables, dite loi APER du 10 mars 2023, demandent aux communes de définir des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables et leurs ouvrages connexes (ZAENR). Exemple : à minima solaire photovoltaïque et thermique, éolien, géothermie et méthanisation.

Chaque commune devra proposer une cartographie de ces zones d'accélération par délibération du conseil municipal avant la fin du 1er trimestre 2024.

Elle doit définir des zones d'accélération du développement de projets d'énergies renouvelables issues d'une concertation locale organisée par la commune, avec le soutien de la CCHCPP et de l'Etat.

Une commission communale travaille sur l'élaboration d'un projet demandé par l'Etat. Une information concertée avec les administrés sera organisée avant délibération du conseil municipal et communication aux différents services concernés.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE P.A.V

Des plaintes nous parviennent régulièrement au sujet des PAV réservés à la collecte et traitement des fibreux : papiers, journaux et cartonnettes : ils sont vite pleins et pas relevés assez souvent.

Le collecteur passe toutes les semaines pour vérifier le taux de remplissage. Si nécessaire il vide alors la borne.

Il est important que les usagers comprennent que le fait de mettre des cartons ondulés (ce qui arrive trop souvent) dans les PAV est préjudiciable pour le bon fonctionnement du service et occasionne des frais supplémentaires. Il faut savoir que le prestataire ne recycle pas ce type de carton et il répercute donc le coût sur la CCHCPP. A titre d'exemple, pour une année le surcoût s'élève à plus de 25000€. Le non-respect de la consigne aura une incidence non négligeable sur la partie fixe de nos factures O.M.

Ce service est utile et pratique. Un effort civique de tous s'impose pour la continuité du service et par souci de l'environnement et de l'écologie.

Dans le même esprit il est rappelé que le rejet des lingettes dans vos WC est proscrit ; elles bouchent les canalisations d'assainissement quand elles s'accrochent.



Il est rappelé que ces cartons ondulés doivent être exclusivement déposés au sein d'une déchetterie.

Transport méridien

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 novembre 2023, par délibération s'est positionné en faveur du maintien du transport méridien pour la rentrée 2024.

Le transport des enfants du village scolarisés à Ogy-Montoy-Flanville, rentrant déjeuner à Coincy, sera pérennisé et cofinancé par la commune et la Région Grand Est.

Etat civil

Nous vous faisons part de la naissance de :

- Victor CIBOTARU né le 2 novembre 2023 domicilié 3 rue le Clos des Vergers.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et adressons nos félicitations aux heureux parents Laura et Brice CIBOTARU.

Cette année, nous déplorons le décès de Madame Agnès Jacqueline Gisèle VIET, le 3 avril 2023

Randonneurs(euses) de Coincy

Dans une ambiance conviviale les randonneurs(euses) de Coincy se retrouvent tous les mardis après-midi pour parcourir les sentiers de notre région

Quelques chiffres, reflet de notre activité, pour ce deuxième semestre 2023 :

- 15 randonnées, principalement le mardi après-midi
- 12 kilomètres en moyenne par sortie
- 9 participations en moyenne
- 1 randonnée de 22km à la journée en août : Vent des forêts (St Mihiel)
- 1 séjour d'une semaine dans le Jura début juillet (110km parcourus, 3160m de dénivelé)
- 1 séjour de 12 jours sur les îles de Ténérife et La Gomera début octobre (80km parcourus, 3195m de dénivelé).

Les séjours prévus en 2024 :

Fin avril l'île de Madère

En juin le chemin de Stevenson dans les Cévennes

Et toujours les marches du mardi après-midi

Si vous souhaitez vous joindre au groupe ou être informé(e) des sorties, contactez :

Marie-Claude et Jean-Luc MARCHAL – mail : mclaude.marchal@orange.fr

